



## Pourquoi dois-je vermifuger mon chien et mon chat ?

## Les documents d'ESCCAP donnent des réponses

210121. Qu'il s'agisse d'un chiot ou d'un senior, d'un chat en liberté ou d'un chat domestique, d'un chien de chasse ou d'un toutou, tous les chiens et les chats peuvent être infectés par des vers. Le risque varie en fonction de l'âge, de l'élevage, de l'utilisation et du régime alimentaire, de sorte que certains animaux doivent être contrôlés ou vermifugés moins fréquemment, d'autres plus fréquemment. ESCCAP Suisse a développé un dépliant pour les propriétaires d'animaux de compagnie ainsi que des documents spécifiques pour les vétérinaires. Ils sont disponibles gratuitement et peuvent être téléchargés sur le site web.

La probabilité qu'un animal soit infecté par des vers - et la fréquence à laquelle il doit être traité - peut être évaluée par le cabinet vétérinaire en posant aux propriétaires d'animaux des questions spécifiques, par exemple

- L'animal est-il en libre parcours, contrôlé ou non ?
- L'animal est-il en contact avec des congénères ou d'autres animaux ?
- L'animal mange-t-il des souris ou d'autres proies ou reçoit-il de la viande et des abats crus ?
- L'animal vit-il avec de jeunes enfants ?
- L'animal s'est-il rendu récemment dans des pays du Sud ou de l'Est ?
- L'animal est-il utilisé pour l'élevage ou la chasse, ou participe-t-il à des compétitions sportives ou à des spectacles ?

### Les tests fécaux sont utiles

- Pour savoir si les chiens ou les chats sont vermifugés, les excréments peuvent être examinés au microscope.
- Les analyses de selles comme alternative au vermifuge doivent être effectuées régulièrement (aussi souvent que le vermifuge).
- Un échantillon de matières fécales doit peser au moins 4 g et doit être prélevé sur 3 jours.
- Avec cette approche, ne vermifugez que lorsque les parasites ont été détectés. Ce faisant, on admet qu'il y aura des pertes intermittentes de stades parasitaires dans l'environnement.

### En général

- Si le risque individuel d'un animal ne peut être classé, au moins 4 vermifuges/an sont dus.
- Des études ont montré que 1 à 3 traitements/an ne garantissent pas une protection adéquate.

Ces documents sont utilisés pour traiter correctement les chiens et les chats contre les infestations par les vers, sur la base d'une évaluation individualisée de l'animal en fonction des risques. Les vermifuges pour animaux servent également à protéger l'homme contre des maladies parfois graves.

>>> Téléchargez le dépliant « Combien de fois dois-je vermifuger mon animal de compagnie ? »

[https://www.esccap.ch/demo/wp-content/uploads/2019/01/ESCCAP-CH\\_Flyer\\_Endoparasiten\\_f.pdf](https://www.esccap.ch/demo/wp-content/uploads/2019/01/ESCCAP-CH_Flyer_Endoparasiten_f.pdf)

>>> Téléchargez le schéma « Vermifugation du chien » :

[https://www.esccap.ch/demo/wp-content/uploads/2019/01/ESCCAP-Entwurmungsschema\\_Hund\\_f.pdf](https://www.esccap.ch/demo/wp-content/uploads/2019/01/ESCCAP-Entwurmungsschema_Hund_f.pdf)

>>> Téléchargez le schéma « Vermifugation du chat » :

<https://www.esccap.ch/demo/wp-content/uploads/2019/01/Esccap-Entwurmung-Katze-fr.pdf>

>>> Téléchargez le guide de recommandations « Lutte contre les vers chez les chiens et les chats » :

[https://www.esccap.ch/demo/wp-content/uploads/2019/01/ESCCAP-CH\\_GL-Endo-rev\\_f\\_def\\_140415-2\\_cut.pdf](https://www.esccap.ch/demo/wp-content/uploads/2019/01/ESCCAP-CH_GL-Endo-rev_f_def_140415-2_cut.pdf)

>>> Téléchargez le guide modulaire « Lutte contre les helminthes chez les chiens et les chats » :

[https://www.esccap.ch/demo/wp-content/uploads/2020/11/ESCCAP-CH\\_MGL1\\_Endoparasiten\\_f\\_def\\_121120.pdf](https://www.esccap.ch/demo/wp-content/uploads/2020/11/ESCCAP-CH_MGL1_Endoparasiten_f_def_121120.pdf)